

STRUCTURE FEDERATIVE
« OBSERVATOIRE DES SOCIETES DE L'OCEAN INDIEN »
REUNION DU COMITE DE PILOTAGE

COMPTE -RENDU

Date : Mercredi 14 Septembre 2011 – Salle A400 (Pôle Recherche) – 14h00

Participants :

- Michel WATIN pour l'unité de recherche « LCF » (Langues, textes et communications dans les espaces Créolophones et Francophones)
- Yvan COMBEAU pour la sous unité de recherche « CRESOI » (Océan Indien : Espaces et Sociétés)
- Jean Michel JAUZE pour la sous unité de recherche « CREGUR » (Océan Indien : Espaces et Sociétés)
- Jacques TUAL pour la sous unité de recherche « CRLHOI » (Contacts de Cultures, de Littératures et de Civilisations)
- Claude FERAL pour la sous unité de recherche « ORACLE » (Contacts de Cultures, de Littératures et de Civilisations) jusqu'à 15h50
- Sylvain CUBIZOLLES pour le « DIMPS » (Déterminants Interculturels de la Motricité et de la Performance Sportive)
- Dominique LEPELLEY pour le « CEMOI » (Centre d'Economie et de Management de l'Océan Indien)
- Mireille MARTEAU-LAMARCHE pour le CRJ (Centre de Recherche Juridique) jusqu'à 15h50
- Valère LEE-CHING-KEN, Délégué aux Structures Fédératives de Recherche (assiste sans voix délibérative)

Le Comité de pilotage se réunit sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des comptes rendus des comités de pilotage des séances des 23/03/2011 et 06/04/2011
2. Examen et adoption des statuts de la structure fédérative
3. Point sur le comité scientifique de la structure fédérative
4. Point sur le site internet de la structure fédérative
5. Bilan d'étape de la structure fédérative
6. Questions diverses

La séance débute à 14h00.

En préambule, Michel WATIN souhaite la bienvenue à Mireille MARTEAU-LAMARCHE, nouvelle directrice du CRJ, et qui remplace donc Grégory KALFLECHE au sein du comité de pilotage de l'OSOI.

**1 - APPROBATION DES COMPTES RENDUS DES COMITÉS DE PILOTAGE
DES SÉANCES DES 23/03/2011 ET 06/04/2011**

Comptes rendus approuvés à l'unanimité moins une abstention (Mireille MARTEAU-LAMARCHE)

1 - EXAMEN ET ADOPTION DES STATUTS DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

Dominique LEPELLEY rappelle le désaccord existant entre les unités de recherche de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, et ceux de la Faculté de Droit et d'Economie. Il indique également que Dominique STRASBERG, alors Vice-président du Conseil Scientifique, avait donné un avis favorable à une représentation uniquement au niveau des unités de recherche, et non pas en termes de sous-unités de recherche. Ainsi, chaque équipe aurait un seul représentant.

Jacques TUAL répond que cette composition correspond aux demandes et à l'évaluation de l'AERES.

Yvan COMBEAU précise qu'il ne souhaite pas revivre le même scénario que pour la composition de l'Ecole Doctorale Lettres et Sciences Humaines, Droit – Economie – Gestion, Sciences politiques. Dominique LEPELLEY ne souhaite pas que cette composition du comité de pilotage (COFIL) de l'OSOI soit une vengeance.

Mireille MARTEAU LAMARCHE fait un état des lieux des travaux entrepris au sein du CRJ sur la thématique « Océan Indien ». Elle explique que son désir est de voir comment les différentes parties peuvent collaborer, et de dégager des problématiques communes. Son souhait étant d'avoir une composition du COFIL équilibré, c'est-à-dire, un seul représentant par unité de recherche.

Michel WATIN indique que l'esprit de l'OSOI est bien de travailler ensemble et que toutes les décisions prises jusqu'à présent n'ont lésé aucune partie. Les statuts ont été élaborés selon les recommandations de l'AERES. Ces statuts ont ensuite été soumis par voie électronique aux membres du COFIL, et aucun retour n'avait été fait. Il déplore que les remontées se fassent lors du comité de pilotage.

Mireille MARTEAU LAMARCHE rappelle à nouveau la position de Dominique STRASBERG, et réitère le souhait que la Faculté des Lettres et Sciences Humaines ne soient représentés qu'au niveau de leurs unités de recherche, et pas les sous-unités de recherche. Dans le cas contraire, elle estime légitime qu'il en soit de même pour la Faculté de Droit et d'Economie.

Jacques TUAL et Michel WATIN répondent que les sous unités de la Faculté de Droit et d'Economie sont plus des groupes de recherche, et qu'ils n'ont pas été évalués par l'AERES.

Mireille MARTEAU LAMARCHE indique qu'un COFIL restreint serait plus efficace, ce à quoi Michel WATIN répond qu'il n'a pas l'impression d'avoir manqué d'efficacité depuis sa prise de fonctions.

Mireille MARTEAU LAMARCHE met en avant la sur-représentativité de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, et le fait que la position de l'établissement, exprimé par Dominique STRASBERG, soit la même que celle réclamée par le CEMOI et le CRJ.

La représentation des unités de recherche, nécessaire à la construction des fondations d'une future fédération solide, doit être égale

Michel WATIN rappelle que des travaux en commun ont déjà été entamés, des décisions sur les finances arrêtées, et ce, sans problèmes particuliers.

Il propose de mettre aux votes, et au cas échéant, ouvre la porte à d'éventuels recours.

Mireille MARTEAU LAMARCHE ne souhaite pas inscrire les chercheurs du CRJ dans une situation dont ils ne veulent pas.

Les statuts sont mis au vote :

6 voix POUR

2 voix CONTRE (Dominique LEPELLEY et MIREILLE MARTEAU LAMARCHE)

Le délégué aux structures fédératives de recherche indique que ces statuts seront soumis pour avis au Conseil Scientifique de l'établissement, puis aux votes devant le Conseil d'Administration.

Mireille MARTEAU LAMARCHE informe qu'elle déposera un recours auprès du président de l'Université, et devant les différents conseils. Elle remarque également que si aucune concession n'est faite, l'OSOI court vers une scission.

3 - POINT SUR LE COMITÉ SCIENTIFIQUE DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

Michel WATIN rappelle la composition du comité scientifique de l'OSOI : 10 personnalités extérieures, 1 représentant de l'AUF, 1 représentant de la COI, et 1 représentant de la Région Réunion.

Ce comité scientifique sera sollicité pour expertiser les travaux, les publications faites au sein de l'OSOI, qu'elles soient numériques ou manuscrites.

Plusieurs noms sont ainsi évoqués. Il est convenu que ces noms soient centralisés, et la liste arrêtée à la prochaine séance du COPIL.

4 - POINT SUR LE SITE INTERNET DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

Eric ROBIN, de la société Epsilon, prestataire retenu pour l'élaboration du cahier des charges du site internet de l'OSOI présente la synthèse des différents entretiens qu'il a eus (voir annexe 1).

Des amendements sont apportés aux propositions qui ont été formulées.

Il est envisagé la création d'une revue numérique qui publierait la production achevée des articles à l'initiative de l'OSOI. Le comité scientifique aura la charge de valider le contenu.

M. ROBIN propose d'apporter des corrections au cahier des charges et de le renvoyer assez rapidement.

5 - BILAN D'ÉTAPE DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

Michel WATIN fait un état des lieux des dépenses des projets financés lors de l'appel à projets 2011 (voir annexe 2). Il salue l'effort de fédération, de mutualisation, entrepris par Mme ANDOCHE et M. SEETHANEN d'une part ; et Mme BALCOU DEBUSSCHE et François HERMET d'autre part sur leurs projets respectifs.

Mireille MARTEAU LAMARCHE assure que les crédits accordés à Tristan AOUSTIN seront engagés et dépensés pour la journée du 15 novembre 2011.

Yvan COMBEAU tient à préciser que son projet a été fédéré en amont et que la totalité des crédits sera consommée dans les délais impartis.

Jacques TUAL indique qu'Eileen WANQUET utilisera ses crédits pour une publication en cours. En ce qui concerne le projet de Norbert DODILLE, les crédits restants serviront à une 3^e journée de séminaire, organisée en novembre 2011.

Plusieurs porteurs de projets n'ont encore rien engagé.

Le comité de pilotage propose de les relancer et de leur demander le détail prévisionnel de leurs dépenses. Si aucune réponse n'est fournie, il est décidé de réallouer les crédits afin de ne pas les perdre, les crédits n'étant pas reportables.

6 – QUESTIONS DIVERSES

Demande du Vice-président du Conseil Scientifique, Dominique STRASBERG pour un soutien financier à la Fête de La Science (Service de Valorisation de la Recherche).

Montant demandé : 2 000 euros.

Le comité de pilotage n'y est pas favorable. Il préfère financer une action de l'OSOI, éventuellement de la publicité dans les journaux ou un concours du meilleur mémoire.

Michel WATIN souhaite utiliser le créneau de la Fête de La Science afin de faire une journée OSOI. Yvan COMBEAU juge la période inopportune. Il propose une présentation des travaux de l'OSOI au Département ou devant La Région Réunion, ce qui permettrait de faire connaître la structure fédérative.

Demande de financement du Dr. Laurence POURCHEZ (LCF) pour le colloque « Quand les professionnels de la santé parlent aux professionnels des sciences sociales ».

Montant demandé : 5 000 euros

Le délégué aux structures fédératives indique que la demande a été faite initialement à la structure fédérative « Environnement, Biodiversité et Santé ». Celle-ci a conditionné son soutien à l'accord de l'OSOI de participer à hauteur de 50%.

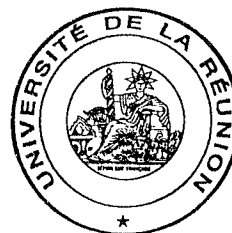
Le comité de pilotage décide de reporter l'examen de ces demandes financières à la prochaine séance de travail. A ce moment, on aura une idée plus précise du montant du reliquat, notamment en ce qui concerne les projets qui n'ont encore rien engagé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h45.

L'administrateur provisoire de la structure
fédérative
« Observatoire des Sociétés de l'Océan Indien »



Le secrétaire de séance



Valère LEE CHING KEN